

Article paru dans La Région du 2 octobre 2018

Animons nos centres villes... par nos achats

A l'image de nos centres régionaux, les interpellations et les réflexions sur l'animation et l'attractivité de nos centres villes se multiplient et heureusement. En Suisse, les politiques économiques du Canton et de la Confédération ont en fait des axes prioritaires. Mais rappelons que nombre d'initiatives sont nées, pour la proximité, en France où les grands centres ont été confrontés depuis longtemps à la concurrence des grandes surfaces commerciales de périphérie. Aujourd'hui, certes cette concurrence existe toujours mais elle ne constitue plus qu'un des multiples et tentaculaires défis posés à nos commerces urbains.

Il y a quelques années, l'Association du Développement du Nord Vaudois (ADNV) et les Sociétés Industrielles et Commerciales (SICs) de la région publiaient une étude et une proposition d'actions à l'intention de nos centres de Vallorbe, Yverdon-les-Bains, Sainte-Croix et Orbe. Force est de constater que la situation de nos commerces ne s'est pas améliorée depuis. Ce constat implique plusieurs acteurs, dont les commerçants qui sont, dans cette affaire, souvent qualifiés de passésistes. C'est mal connaître leurs réalités.

Confrontés à de multiples propositions et nouveaux modèles de commercialisation, passant des cartes à gratter, des sites web partagés, des programmes de fidélité, aux avantages de parking ou encore aux monnaies locales... ces commerçants ont peu de recul sur les succès ou échecs d'initiatives qui requièrent des investissements en temps et en argent. Or, ils doivent faire des choix. Dans le doute, et avec raison, ils s'abstiendront.

Il y a deux axes sur lesquels ne planent aucun doute : 1. toute politique publique qui entend favoriser la dynamique des centres doit y favoriser le logement. Les premiers consommateurs de nos commerces, et donc les premiers animateurs de nos centres, en sont les habitants... de préférence jeunes et festifs ! (Mais pas seulement). 2. Une politique publique devrait pouvoir influencer les loyers commerciaux. Or, nous n'en avons pas les outils, ni légaux ni, probablement, financiers.

Même si le constat est mitigé, que les reproches ou les oppositions freinent des projets, rien ne doit décourager nos autorités engagées dans l'urbanisation et les équipements de qualité pour nos centres. Or, c'est un constat que vous pouvez faire tous les jours, habitants ou pendulaires... Il ne reste donc plus qu'à y faire vos courses.

Jean-Marc Buchillier,
Directeur de l'ADNV